

Titre Professionnel Technicien d'Assistance Informatique

Titre inscrit au RNCP225 Code(s) NSF 326r

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Public visé par la formation et prérequis

- Formation « tous publics ».
- Pas de conditions d'accès.
- Aucun niveau minimum n'est exigé pour suivre cette formation.
- Pas de prérequis.

Objectifs de la formation

Parcours certifiant. A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Mettre en service des équipements numériques

- Installer un système ou déployer un master dans un poste client.
- Intervenir sur les composants matériels d'un équipement numérique.
- Mettre à jour, configurer et personnaliser un équipement numérique.
- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et ses données.

2. Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

- Intervenir sur un équipement réseau.
- Intervenir sur un annuaire réseau de type Active Directory.
- Installer et configurer un service réseau pour une TPE ou un particulier.

3. Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

- Apporter un support technique dans un contexte commercial.
- Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc.
- Assister les utilisateurs en environnement bureautique ou sur leurs équipements numériques.
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique.

Technicien d'Assistance Informatique

Titre inscrit au RNCP225 Code(s) NSF 326r

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contenu de la formation

La formation se compose de 3 blocs de compétences, complétés par 1 période en entreprise.
Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation

Bloc A - Mettre en service des équipements numériques

- Installer un système ou déployer un master dans un poste client.
- Intervenir sur les composants matériels d'un équipement numérique.
- Mettre à jour, configurer et personnaliser un équipement numérique.
- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et ses données.

Bloc B - Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

- Intervenir sur un équipement réseau.
- Intervenir sur un annuaire réseau de type Active Directory.
- Installer et configurer un service réseau pour une TPE ou un particulier.



Technicien d'Assistance Informatique

Titre inscrit au RNCP225 Code(s) NSF 326r
Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contenu de la formation

Bloc C - Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

Apporter un support technique dans un contexte commercial.
Assister les utilisateurs en environnement bureautique ou sur leurs équipements numériques.
Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc.
Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique.

Bloc D

Période en entreprise
Session d'examen

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation en heures : 875 h

Durée en entreprise : 210 h

Durée estimée examen : 35h

Date de début / fin de formation : nous consulter

Les horaires de la formation : 9h-12h30 et 13h30-17h (35h)

Lieu des séquences en présentiel : Montpellier, Béziers, Nîmes et Perpignan

Taille du groupe (nombre de stagiaires prévu) : 15



Technicien d'Assistance Informatique

Titre inscrit au RNCP225 Code(s) NSF 326r
Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Qualité de l'encadrement pédagogique

Le formateur référent accueille accompagne et évalue le stagiaire tout au long de la formation (à mi et à la fin du parcours).

Il l'aide à préparer la période en entreprise et trouver un stage pratique en entreprise et organise la relation avec l'entreprise.

Le référent prépare le stagiaire à l'examen et le présente au titre.

BOURAI Ramdane : 18 ans en tant que formateur dans l'informatique et le numérique

OULAD Fadil : Technicien supérieur Réseaux

Moyens pédagogiques

Séances de formation en salle

Etudes de cas concrets

Jeux de rôles

Dossiers techniques remis aux stagiaires

Contrôle continue

Visio

Moyens et modalités techniques

Ordinateurs de production

PC Portable

Recyclerie informatique

Vidéo projecteur

Paper-board

Connexion internet

Plateforme : Cloud, Applicatif, Discord, Visio

Accès au contenu et aux ressources nécessaires à la formation en ligne CLOUD NOUAS Formation avec une assistance du Référent

Moyens et modalités de suivi

- Le suivi se fait par entretiens en présentiel, des bilans et des comptes rendus tracés sur le Cloud
- Outils de suivi / traçabilité de la formation : Applicatif (Base de données) et Cloud

Évaluation de la formation / suivi de la formation

- sur la mesure de la satisfaction des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- sur les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets sur la pratique professionnelle, des connaissances et compétences acquises lors de la formation)
- Des évaluations en cours de formation sont prévues avec des QCM, des mises en situation et des entretiens avec des jurys

Technicien d'Assistance Informatique

Titre inscrit au RNCP225 Code(s) NSF 326r
Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Sanction la formation (Evaluation Finale)

CERTIFICATION : Titre professionnel : Technicien d'Assistance Informatique

Certification obtenue par la validation des blocs de compétences, et par la production et la soutenance d'un mémoire de stage.

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 de Technicien d'Assistance Informatique

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP1 : Mettre en service des équipements numériques

CCP2 : Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

CCP3 : Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

A partir de l'obtention d'un CCP, ou 2 CCP ou 3 CCP vous pouvez vous présenter pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

Attestation de formation

Suivi de la réalisation de l'action : attestation d'assiduité, feuilles émargement

Suivi à la sortie de la formation, 3 et 6 mois après la formation

Accessibilité aux PSH

Les lieux de formations sont accessibles

Un référent Handicap et un partenariat avec Agefiph et Cap emploi sont assurés

Pour une étude approfondie de chaque situation nous contacter

Contacts

Secrétariat : Tel 04 67 100 217 – supdec.formation@gmail.com

Référent Pédagogique : SIMPSON Andrew

Coût de la formation

Nous contacter pour plus d'information



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



GRANDE
ÉCOLE DU
NUMÉRIQUE

